

Compte-Rendu du Conseil des Présidents des Comités Territoriaux (CPCT)

Du 2 Septembre 2017, 9H30, Salle
Genevieve Pairoux-Lagardère

Etaient présents :

Pour la FFME : Luc **CHABROL** en sa qualité de Secrétaire Général de la FFME
Pour la LINAME : Frédéric **CARRINCAZEAUX** en sa qualité de Président de la LINAME
Patrick **DINCLAUX** en sa qualité de Vice-Président de la LINAME
Fernand **RINGOT** en sa qualité de salarié de la LINAME
Pour le CT 16 : Jean-Benoît **PINOT** en sa qualité de Président du CT 16
Pour le CT 24 : Jean-François **VALEN** en sa qualité de Président du CT 24
Pour le CT 33 : Pierre-Alain **BERNARD** en sa qualité de Président du CT 33
Pour le CT 47 : Gérard **SENEGAS** en sa qualité de Président du CT 47
Pour le CT 64 : Jean-louis **ARANJO** en sa qualité de Président du CT 64
Pour le CT 86 : Jean **GAILLARD** représentant David BAUDON, Président du CT 86

Etaient excusés :

Pour le CT 40 : Jean-Baptiste **BILLY** en sa qualité de Président du CT 40
Pour le CT 79 : Simon **DA SILVA** en sa qualité de Président du CT 79

Etaient invités :

Pour le CT 17 : Pascal **ARRENOUS** en sa qualité de Président du CT 17
Pour le CT 19-23-87 : Béatrice **FERRY** en sa qualité de Présidente du CT Limousin

Ordre du jour :

- 1/ Actualités fédérales
 - plan de performance fédéral
- 2/ Bilan 1er semestre 2017
 - tables rondes
 - commissions
 - réunion des entraîneurs - sponsoring participatif
 - subventions
- 3/ Projets 2017/2018
 - présentation du salarié
 - convention de coopération ligue/CT - équipe technique régionale
- 4/ Questions diverses
 - calendrier des réunions

En Préambule à l'ordre du jour, le Président, F. Carrincazeaux a tenu à remercier Luc Chabrol, secrétaire général de la FFME de sa présence. Il a ensuite également remercié et présenté Fernand RINGOT, nouvel arrivant, qui occupe depuis le 1er septembre 2017, le poste d'agent de développement au sein de la LINAME.

Le Président a également tenu en début de réunion, à rappeler l'intérêt de répondre aux mails, qu'il juge comme un signe de respect à double sens. Dans un premier temps, comme un respect vis à vis des licenciés que l'élu représente. Dans un second sens, vis à vis des organisateurs, qui ne peuvent sans réponses, organiser correctement ce genre de réunion. Il a ensuite rappelé l'objectif de la réunion, à savoir :

- Définir ce que pourra être ce CPCT.
- Préparer les prochaines réunions.

Actualités fédérales et conventions de coopérations :

La parole était donnée à Luc Chabrol, qui a évoqué l'importance du rôle de la Ligue et des futures conventions (Fédé/Ligue et Ligue/CT) dans le projet fédéral : « L'essentiel pour la fédération est de renforcer les liens entre les territoires et d'en assurer un bon fonctionnement et une bonne cohésion (...) C'est pour cela qu'il nous est apparu important de décliner les relations entre les Ligues et les Comités Territoriaux (...) pour faire du lien, sceller et formaliser les relations. La finalité est unique, être plus performant pour nos clubs et nos licenciés ». Il précise ainsi que la première convention Fédé/Ligue a été signée avec la Ligue d'Occitanie et que les autres doivent être signées avant la fin de l'année, tout en sachant que chaque convention tient compte des spécificités de la Ligue et de son territoire : « Un fond commun, pour des objectifs différents ».

Il a été ensuite diffusé un extrait de la convention de coopération territoriale (Fédé/Ligue). F. Carrincazeaux en a présenté les différentes parties :

- L'équipe technique régionale (ETR).
- Pôle compétition et performance.
- Politique d'équipement (SAE, SNE).
- Partie consacrée au développement territorial.

Il a ainsi précisé que :

- La création d'une ETR est l'une des priorités.
- La signature de la convention va permettre de structurer les attentes des uns et des autres.
- La signature de cette convention pourrait être effectuée le 4 novembre prochain, au salon des sports de Bordeaux, en présence de Pierre YOU.

La parole a ensuite été donnée pour des retours.

JL. Arango a déploré le fait que tous les représentants des CT ne soient pas présents aujourd'hui.

J. Gaillard a porté l'attention, sur le fait que tous les présidents et représentants ne se connaissent pas, ce qui peut perturber la bonne circulation de l'information : « Il serait important de se connaître ».

La fédération a mis à disposition des Ligues, un certain nombre d'outils permettant de les aider à se développer dont notamment :

- Un site web lié à celui de la fédération
- Agora

Il faut donc que la Ligue s'en empare et les alimente.

Formation :

JF. Valen a fait part des difficultés qu'a aujourd'hui le CT de la Dordogne pour développer la pratique de l'escalade, notamment liées au manque d'encadrants fédéraux sur son territoire : « Aujourd'hui notre objectif est de former des gens (...) Nous sommes intéressés pour développer les grandes voies et les falaises (...) Nous avons des structures mais nous n'avons pas d'encadrants fédéraux et nous manquons de moyens financiers ». La question a donc été de savoir à qui confie-t-on la mise en place de toutes ces formations ?

Ainsi il a été retenu :

- Que la nécessité est d'abord de recenser les besoins en formations sur les territoires, en activant toute la chaîne fédérale.
- Qu'il serait intéressant de recenser l'ensemble des structures (SAE, SNE) disponibles sur la nouvelle Région.
- Qu'il faudrait réussir à harmoniser et à caler sur les modalités d'organisation des formations en fonction des territoires.

Luc. Chabrol a tenu à rappeler que les conventions indiquent que la prérogative formation appartient à la Ligue, mais que cela n'interdisait en rien de travailler avec les CT. De plus, concernant les demandes de subventions, rien n'empêche les CT de demander des subventions au titre de la formation : « La Ligue doit permettre de piloter, de coordonner et de mutualiser la formation ».

Subventions :

Il a été présenté lors de cette réunion le tableau récapitulatif des diverses demandes de subventions (Conseil Régional, CNDS). Ont ainsi été perçus par la Ligue, au total 7 000 euros (dont 1 000 de ciblés sur un projet particulier) sur les 13 650 euros par le Conseil Régional et 22 700 euros sur les 24 100 euros demandés auprès du CNDS.

Il a été convenu que pour établir un dossier subvention, le plus sincère possible, il faudrait analyser les besoins financiers des commissions et des thématiques.

Retour sur le Ski-Alpinisme :

Rappel le ski alpinisme est rentré dans les JO de la jeunesse.

Retour de Patrick Campays, entraîneur (dép. 65) équipe Jeunes ski-alpinisme.

Le Ski-Alpinisme en Nouvelle-Aquitaine, connaît plusieurs problématiques :

- La première, une difficulté à recruter des jeunes, due en partie aux particularités géographiques du territoire.
- Deuxièmement un problème financier lié au coût important des équipements.
- Troisièmement un développement de la pratique complexe, lié notamment aux règles de sécurité.

Pour pallier ces problèmes, plusieurs solutions ont été apportées :

- Mise en place de journées découvertes.
- Un travail avec les collèges pour découvrir les activités.
- Un investissement plus important des clubs pour faire découvrir le ski-alpinisme.

Aujourd'hui le Ski-Alpinisme en Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- 4 nouveaux jeunes suivis
- Des possibilités de journées découvertes au nord de la Région

Cependant Luc. Chabrol porte une attention particulière au fait, qu'aujourd'hui le ski-alpinisme en Nouvelle-Aquitaine s'appuie exclusivement sur l'investissement de Patrick Campays.

Pour Patrick, le Ski-Alpinisme de compétition n'a d'avenir que si l'on travaille au niveau du massif, pour cela il faut réactiver les liens entre La LINAME et La Ligue d'Occitanie. Il évoque également qu'il serait intéressant pour le développement de la pratique de réfléchir au développement des parcours permanents et des Parcs Arva.

Calendrier :

Il a été convenu que concernant les réunions du conseil des présidents de comité territorial (CPCT), il semble nécessaire d'en prévoir 2 à 3 par an, et que la prochaine devrait avoir lieu courant février.

Pour conclure cette réunion, Luc. Chabrol a présenté le nouvel organigramme fédéral, ainsi que le nouveau département : animation territoriale de la FFME.

La séance est levée à 12h30.

Compte rendu préparé par Fernand RINGOT
Secrétaire de séance

Pour la Ligue, le Président
Frédéric Carrincazeaux